

Q. Je ne dis pas sur quoi portait la plainte?—R. Je ne m'en rappelle pas. Il a pu en être ainsi, mais je ne m'en rappelle pas.

Q. Avez-vous maintenu votre soumission?—R. Il y a peu de chose dont je me rappelle, au sujet de la première soumission. Il n'y a eu que deux soumissions présentées la première fois, et je ne me rappelle d'aucune correspondance entre le ministère et les entrepreneurs, au sujet de la première soumission.

Q. Vous rappelez-vous avoir écrit au ministère, lui demandant de retirer votre soumission?—R. Je ne m'en rappelle pas, mais cela peut avoir eu lieu.

Q. Vous rappelez-vous avoir demandé le renvoi du chèque que vous aviez donné en garantie, avec votre soumission?—R. C'était une conséquence naturelle.

Q. Vous rappelez-vous avoir eu une conversation avec quelqu'un du ministère au sujet de la remise de votre chèque?—R. Non.

Q. Vous ne vous en rappelez pas?—R. Je ne m'en rappelle pas. Elle a pu avoir lieu.

Q. Dans votre société, qui s'occupait particulièrement de ce qui concernait la soumission? Qui faisait la correspondance ou les négociations verbales avec le ministère?—R. Mon associé O'Hanly faisait la correspondance; mais je m'occupais des négociations verbales.

Q. Vous rappelez-vous avoir demandé la remise de votre chèque?—R. Je ne m'en rappelle pas. Toutefois, il est tout probable que je l'ai demandée.

Q. Vous rappelez-vous avoir demandé que votre soumission fut annulée?—R. Tout naturellement.

Q. Quelle était votre raison?—R. Nous croyons être trop bas. Notre soumission était trop basse, je le crois.

Q. Était-ce là, la raison?—R. Ce devait être la raison.

Q. Était-ce la raison?—R. Je le crois.

Q. Avez-vous reçu quelque lettre—vous a-t-il été suggéré par quelqu'un de retirer votre soumission?—R. Pas de réponse.

Q. Où sont vos livres de comptes à ce sujet?—R. Nous n'avons pas de livres.

Q. Pas d'entrées?—R. Non.

M. DAVIES—Donnez-lui le temps de répondre à votre question précédente.

Q. Vous a-t-il été suggéré par quelqu'un de retirer votre soumission?—R. Je ne me rappelle pas la première soumission. On a parlé si peu des premières soumissions qui ont été faites que je ne me rappelle pas la première soumission, du tout. Il en a été très peu fait mention, dans le ministère ou au dehors.

Q. Mais au sujet de la seconde soumission, vous rappelez-vous que quelqu'un vous a engagé à retirer cette seconde soumission, ou une soumission quelconque?—R. Oui. Quelqu'un m'a demandé de retirer ma seconde soumission.

Q. Qui vous a fait cette suggestion?—R. Suis-je tenu de répondre.

Le PRÉSIDENT.—Oui, monsieur.

Le TÉMOIN.—Eh bien, c'est Sir Hector.

*Par M. Mulock :*

Q. Veuillez faire connaître les circonstances dans lesquelles cette suggestion a été faite?—R. Il y a des circonstances considérables qui se rapportent à cela. Sir Hector me fit mander et je me rendis auprès de lui. Il me dit, naturellement, que ma soumission était trop basse, et il fit venir M. Perley et discuta la question, en concluant que j'étais décidément trop bas.

*Par le président :*

Q. Vous dites qu'il a fait venir M. Perley?—R. Oui.

*Par M. Mulock :*

Q. Où cette conversation a-t-elle eu lieu?—R. Dans le bureau de Sir Hector.

Q. Vous rappelez-vous ce que Sir Hector vous a dit, ou nous avez-vous fait part de tout ce que vous saviez?—R. Il m'a dit différentes choses à ce sujet. Je ne crois pas qu'il soit nécessaire que je—